



NOTE DE PRÉSENTATION

OUVRAGE COMMUN DES DOCTEURS EN DROIT 2019

1. LA DÉMARCHE

En 2017, un groupe de docteurs en droit s'est constitué dans le but de concevoir un ouvrage commun afin de valoriser le diplôme de doctorat en droit. Le premier ouvrage a été publié au deuxième trimestre 2018 **grâce au soutien de l'AFDD**, et la présente note a pour but de présenter l'ouvrage 2019.

La référence de l'ouvrage est : Ouvrage commun des docteurs en droit, « Droits en mutation », Collection D^{OC} PUBLICATION, Les éditions de l'immatériel, Edition 2018.

Comme la première édition, l'ouvrage se déclinera en deux parties. La première, qui représente l'essence du projet, sera à nouveau consacrée à des articles à la fois brefs et solidement documentés autour d'un thème commun, la mutation à l'œuvre dans le domaine du droit.

Ce thème sera traité par les docteurs suivant l'éclairage et l'inclination de leur spécialité respective. Comme l'an dernier, les docteurs mettront à cette occasion en lumière leur faculté à participer à un débat d'actualité pour donner à voir les mutations en cours y compris dans une perspective historique, les réponses déjà apportées et les points de basculement, en particulier dans une approche internationale.

La seconde partie sera modifiée. Tout en conservant une analyse quantitative des thèses soutenues en 2017 tirée d'une exploitation de la base Abes, cette partie servira à la présentation des thèses primées et ou publiées en 2017, avec, pour les principaux prix, un article ou une recension de ces travaux.

Les auteurs auront toujours comme point commun d'être titulaires d'un doctorat en droit, tout en exerçant, ou se préparant à exercer, des professions variées : magistrat, enseignant, juriste en entreprise, avocat, notaire, huissier, etc.

Plus encore qu'en 2018, la nouvelle édition sera marquée par une volonté d'internationaliser la démarche. Pour cela, la direction de la publication se déclinera au travers de pas moins de cinq pays, essentiellement francophones, mais pas seulement. De même, l'ouvrage accueillera des contributions en anglais.

L'ouvrage sera publié par " Les éditions de l'immatériel " sur le premier semestre 2019, puis en fin d'année sera organisé un colloque autour des mécanismes d'évolution du droit identifiés par les auteurs des articles.

2. LE CHOIX DU SUJET : DROITS EN MUTATION

Les docteurs, quelle que soit leur profession (juristes d'entreprises, avocats, magistrats, notaires, huissiers ou enseignants), sont des témoins à la fois privilégiés et attentifs de l'évolution de la chose juridique.

Or, sous l'impulsion de nombreux facteurs, des changements conduisent à repenser les pratiques professionnelles, le rôle des praticiens, la place du droit, la façon dont il est enseigné, les nouveaux droits et même ce qu'est le droit.

À partir des spécialités des différents auteurs-docteurs, l'objectif est d'identifier, de présenter, de discuter et même de critiquer ces phénomènes et leur portée au regard de l'évolution de la science juridique.

En complément de l'apport représenté par chaque contribution prise individuellement, l'intérêt de la démarche réside dans l'unité de perspective de points de vue particuliers, provenant de la vision commune que chaque auteur tient de sa formation doctorale.

Dans une approche plus concrète, les contributions portent sur les changements et les évolutions que connaît le droit sans autre considération.

Il pourra s'agir d'un phénomène général intrinsèque à la science juridique, ou alors trouvant sa cause dans un fait social plus large. Inversement, les contributions pourront témoigner d'une évolution jurisprudentielle précise (revirement ou confirmation), d'une modification législative, institutionnelle, et plus encore d'une réforme d'ampleur.

L'essentiel est de faire état de processus contribuant au mécanisme de changement à l'œuvre sur le champ du droit soulignant ce changement.

Sans que la liste soit exhaustive, voici quelques exemples :

- Le Brexit
- Le recours à l'IA pour trancher un litige
- Le concept America First
- La protection des secrets d'affaires
- Le traitement des données personnelles depuis la Directive (UE) 2016/680 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016
- Evolution jurisprudentielle à propos de la notion d'empiètement sur le fonds voisin

3. LE GABARIT ET LA REVUE LITTÉRAIRE SUR UN THÈME DÉFINI

- **L'orientation des articles**

L'auteur abordera, sous l'angle de sa spécialité, un point de mutation sociétal et/ou économique ayant des incidences importantes sur la pratique et/ou la théorie du droit. Pour éviter les éventuels doublons, chaque auteur devra s'assurer (envoi d'un mail à la direction de la publication de votre pays cf. §8 Contacts) que son approche est suffisamment distincte de celle choisie précédemment par un autre auteur (principe du premier arrivé).

- **La forme de revue littéraire**

L'article propose une synthèse des publications juridiques, et allant au-delà au besoin, les plus significatives sur le sujet traité par l'auteur en exposant un point de vue particulier. L'objectif est ainsi double : construire un argument en présentant succinctement le contexte et les réflexions déjà conduites sur la question traitée.

De la sorte, l'apport de l'article est constitué par l'éclairage particulier offert par l'auteur, mais aussi par les références qui permettent de disposer des ressources existantes en la matière.

Le principe est de contribuer à éclairer une problématique au regard d'un contexte scientifique (au sens large) donné.

L'auteur est encouragé à développer un point de vue inédit, mais il présentera également les travaux relevant du champ de son sujet.

- **Le choix de la revue littéraire**

La revue littéraire a été choisie, car elle permet d'exposer les qualités attachées au diplôme doctorat au cœur de notre démarche.

Avec la revue littéraire, l'auteur va exposer synthétiquement un large panel de ressources tout en développant une argumentation. Pour partie, la revue littéraire se rapproche de la note de synthèse. Cependant, contrairement à la note de synthèse, l'auteur ne se limite pas à une présentation organisée et synthétique d'un fonds documentaire. Sur la base de ce fond, il formule une question. Puis, il développe un argument, construit, structuré et surtout testé, comparé à d'autres arguments déjà émis dans ce domaine pour arriver à sa propre conclusion, soit participer à un débat donné.

- **La composition de l'article**

L'article comprend trois parties : un chapeau, l'article proprement dit, puis les références (notes de fin) citées dans l'article.

RMQ : Une trame d'article reprenant les critères ci-dessous sera fournie à chaque auteur. Cette trame sera téléchargeable sur le site de D^{oc} PUBLICATION (en cours de création).

- **Le chapeau**

- Le chapeau est un résumé de l'article
- Le chapeau comprend 800 caractères espaces compris
- Le chapeau est rédigé en français puis traduit intégralement en anglais soit au total 1600 caractères espaces compris
- Le chapeau en anglais peut donner lieu à une rédaction propre qui se détache légèrement de la version en français, si cela s'avère nécessaire à la compréhension du propos, mais toujours dans la limite de 800 caractères espaces compris
- Le chapeau en anglais est intitulé « Abstract »

- **L'article**

- La rédaction (contenu) de l'article est laissée au libre choix de l'auteur. Toutefois, celui-ci veillera à démontrer l'argument qu'il présente en s'appuyant sur des ressources universitaires, académiques, etc. Si l'auteur peut développer une opinion inédite, il devra exposer une argumentation construite et documentée.
- Sans que cela soit une obligation, la structure classique : introduction, développement et conclusion reste un repère utile.
- L'article comprend **8000 caractères espaces compris. Les articles dépassant ce format devront être retravaillés afin de le respecter.**
- Les termes qui ne sont pas en français devront être en italique et inversement pour les articles en anglais.

- **Langue des articles**

L'ouvrage commun est une initiative de docteurs en droit, diplômés d'universités françaises ou francophones et ayant rédigés leurs thèses en français. De même, l'ouvrage commun a reçu le soutien plein et entier de l'AFDD, faisant que la langue naturelle de l'ouvrage est le français.

Néanmoins, l'ouvrage acceptera et même souhaite développer les contributions rédigées en langue anglaise.

Le choix de l'anglais pourra être le fait de docteurs anglophones, de docteurs ayant rédigés leur thèse en anglais, travaillant dans un environnement anglophone ou encore souhaitant tout simplement développer leur propos en anglais dans le but de lui donner un écho plus international. Le choix de la langue de rédaction de l'article appartient à l'auteur. En revanche, Doc PUBLICATION veillera à ce que les articles en anglais présentent **un niveau de qualité rédactionnelle équivalent aux articles en français.**

- **Les références**

- Les références comprennent essentiellement des références bibliographiques ou des incises explicatives.
- Les références sont présentées à la française avec un renvoi en fin de page, selon le modèle suivant : Pour les articles : Prénom Nom, « Titre de l'article », *référence revue*, date, page ; Pour les livres : Prénom Nom, *Titre de l'ouvrage*, éditeur, date, page. Pour les chapitres d'ouvrages collectifs : Prénom Nom, « *Titre de la participation* », page visée, in. Titre de l'ouvrage (dir. Prénom Nom), date.
- Les références comprennent au **maximum 8000 caractères espaces compris**

- **L'introduction de l'ouvrage**

- L'introduction de l'ouvrage suivra le principe de la revue littéraire, à charge pour son auteur de reprendre l'ensemble des articles rédigés par les contributeurs. Toutefois, contrairement aux articles, l'introduction citera les articles dans le corps de l'exposé.
- L'ouvrage comprendra également une préface qui comme l'introduction sera rédigée par un partenaire.

- **La qualité des articles**

Les articles devront présenter un niveau de qualité irréprochable tant sur la forme que sur le fond. Cette exigence s'inscrit dans l'objectif de l'ouvrage qui est de promouvoir le diplôme de docteur. C'est pourquoi une démarche d'accompagnement de la qualité des articles a été mise en place.

4. L'ACCOMPAGNEMENT QUALITÉ DES ARTICLES

- **Objectif**

La qualité des articles représente un élément essentiel du projet d'ouvrage commun, qui est motivé par l'idée de promouvoir le diplôme de docteur. Des articles de qualité sont le moyen d'atteindre cet objectif. Inversement, ne pas être attentif à cet aspect pourrait nuire à la démarche comme aux auteurs y participant.

Sur le principe, la qualité des articles relève des seuls auteurs. Toutefois, la procédure d'accompagnement est conçue pour les aider à atteindre cet objectif, et garantir une certaine homogénéité de l'ouvrage.

Le niveau de qualité visé correspond aux standards académiques classiques et ceux usités par les principales publications juridiques.

- **Prise en charge de l'accompagnement**

Ce sont les auteurs eux-mêmes qui prennent en charge l'accompagnement qualité.

Pour cela, chaque auteur doit impérativement se rapprocher d'un autre auteur participant à l'ouvrage pour la mise en place d'un accompagnement. Lors de la transmission de son article au comité de publication, l'auteur devra indiquer que son article a fait l'objet d'un accompagnement et indiquer le nom de la ou des personnes ayant procédé à cet accompagnement.

- **Objet de l'accompagnement qualité**

L'accompagnement doit servir à attirer l'attention de l'auteur sur tous les points de nature à améliorer la qualité de l'article tant sur la forme que le fond.

Sans que la liste soit exhaustive, voici les points qui devront être examinés par l'auteur en charge de la relecture d'un article :

- Respect du format prédéfini
- Nombre de caractères des articles (cf. gabarit)
- Respect de la charte typographique
- Orthographe, grammaire, syntaxe
- Cohérence d'ensemble
- Fluidité de l'article
- Fondement académique des arguments exposés
- Présentation des références

- **Limite de l'accompagnement**

L'accompagnement n'a pas pour finalité de se substituer à l'auteur. Ce dernier garde l'entière responsabilité de son article. Il lui revient, simplement, de justifier le cas échéant, du choix de son propos dont il reste le seul décisionnaire, l'accompagnement lui offrant uniquement la faculté d'avoir un retour et d'échanger.

- **Relecture abstract en anglais**

Un groupe d'auteurs sur la base du volontariat prendra en charge la relecture des chapeaux en anglais.

5. TRANSMISSION DES ARTICLES

- L'article est transmis au format prédéfini par D^{oc} PUBLICATION à la direction de la publication de votre pays (cf. §8 Contacts).
- L'envoi comprend une mini bio de l'auteur soit :
 - Titre de la thèse
 - Nom et prénom du ou des directeurs de la thèse
 - Université de soutenance
 - Lien de la thèse vers Abes (sous réserve que la thèse y soit répertoriée)
 - Domaines de recherche et de publication de l'auteur
 - Fonction ou statut professionnel de l'auteur
 - Lien vers le profil linkedin de l'auteur
- Le titre que l'auteur souhaite voir mentionné sous son article
- En complément, l'auteur devra transmettre une attestation de participation financière et une attestation de cession non exclusive des droits sur sa contribution. Ces deux documents sont téléchargeables sur le site de D^{oc} PUBLICATION.

6. CALENDRIER

- Transmission des articles : **jusqu'au 30 septembre 2018**
- Finalisation des articles : Novembre 2018
- Publication de l'ouvrage : Premier semestre 2019
- Organisation du colloque : Second semestre 2019

7. PARTICIPATION DES AUTEURS

La participation à l'ouvrage commun prend deux formes. La première est constituée d'une participation en nature. C'est l'article, mais aussi la participation aux opérations de préparation de l'ouvrage de certains docteurs : coordination des fonctions support, direction de la publication notamment.

La seconde s'entend d'une participation financière. En effet, l'ouvrage sera publié grâce à une prise en charge **par chaque auteur d'un montant de 50 euros pouvant être majoré pour les auteurs le souhaitant.**

Ces deux participations sont indissociables l'une de l'autre, tous les auteurs contribuant à l'ouvrage devront donc s'acquitter de la contribution financière ci-dessus.

En parallèle, l'Association Française des Docteurs en Droit pourrait si elle le souhaite renouveler son soutien à la démarche de D^{oc} Publication. Pour mémoire, la première édition de l'ouvrage a été intégralement financée par l'AFDD.

Dernier point, dans le cadre de l'accord passé avec l'éditeur sera négociée la remise gratuite de 5 ouvrages par auteur.

8. CONTACTS

Directions de la publication par pays

Pays	Directeur / Directrice	Mail
Algérie	En cours	
Bénin	En cours	
Cameroun	Martial Jeungue et Dieudonné Soweng	ouvragecommundoccameroun@gmail.com
Canada	En cours	
Chine	Matthieu Quiniou	ouvragecommundoc@gmail.com
Côte-d'Ivoire	Adélaïde Gakoué	ouvragecommundocoteivoire@gmail.com
France	Guillaume Maire	ouvragecommundocfrance@gmail.com
Mali	En cours	
Maroc	Krima Hajji	ouvragecommundocmaroc@gmail.com
Royaume-Uni	David Richard	ouvragecommundoc@gmail.com
Sénégal	En cours	
Suisse, Luxembourg et Belgique	Marlène Collette	ouvragecommundocslb@gmail.com
Tunisie	Hanème Ben Abdallah	ouvragecommundoctunisie@gmail.com
USA	Numa Ismard	ouvragecommundocusa@gmail.com

- Web : <https://www.docpublication.org/>

- Mail Doc PUBLICATION : ouvragecommundoc@gmail.com

- FB : @DOC Publication – Ouvrage commun des docteurs en droit